

Le double effacement des exécutions capitales

EMMANUEL TAÏEB

Poursuivant des ambitions d'édification, d'exemplarité et de dissuasion du crime, les exécutions capitales ont historiquement été publiques en France, à quelques exceptions près (pour des membres du clergé, par exemple). Pour autant, leur organisation pratique, comme ensuite la prise en charge de leur mémoire par les villes, témoignent d'un malaise.

Bordeaux, le parricide Fradon marchant au supplice.
Dessin issu du *Journal illustré*, 1875



Bordeaux. — Le Parricide Fradon marchant au supplice

Dessin de P. KISTENYAK. — Voir les détails, page 55

Au XIX^e siècle, « l'éclat des supplices » dont parle Michel Foucault pour l'Ancien Régime, est désormais largement émué. Il n'y a pas de mouvement abolitionniste organisé ni puissant, mais la présence en ville de la guillotine commence à gêner. La perception des élites – journalistes, écrivains, avocats, savants – l'associe maintenant à la répugnance et à la culpabilité face à ce spectacle de violence. Pour des villes qui se tournent vers les loisirs, la flânerie et les activités économiques, la présence intermittente d'une guillotine sanglante est privée de sens. Sans qu'aucune instruction officielle ne soit donnée par le ministère de la Justice, dans nombre de villes l'échafaud est excentré à la périphérie, près du cimetière ou de la prison, eux-mêmes excentrés, pour cacher la mise à mort, limiter l'affluence et éviter que chaque exécution ne dégénère en manifestation politique. À Paris, après la place de Grève et quelques autres lieux après la Révolution, les exécutions se tiennent de 1832 à 1851 à la barrière Saint-Jacques, alors faiblement urbanisée et aux limites de Paris. Victor Hugo raille ce nouvel emplacement : « qui n'est plus ni permanent, ni terrible, l'exemple inquiet, honteux, timide, effrayé de lui-même, l'exemple qui s'amoindrit, qui se dérobe, qui se cache ». À Bordeaux, à partir de 1875, les guillotines se déroulent place du Repos, devant le cimetière, puis dans la cour du fort du Hâ, pour limiter la publicité. La presse évoque quand même 20 000 spectateurs pour les exécutions de François Fradon, en 1875, et de Jean-Baptiste Pascal, en 1876, dont les crimes avaient marqué localement.

Alors même que les meurtres, les criminels, le bourreau et sa « guillotine portative » appartiennent de plein droit à la chronique ordinaire des villes – et relèvent de l'histoire des quartiers populaires, dit Dominique Kalifa –, elles n'en prennent pas en charge la mémoire. À Paris, à l'exception des cinq dalles sur lesquelles était calée la guillotine, qui ont été conservées rue de la Roquette, toute trace de la



Vue du fort du Hâ en 1835 à Bordeaux. Bordes, Guillaume Auguste (1803-1868).
Bibliothèque de Bordeaux, fonds Delpit.

peine de mort et de ses emplacements a été effacée. Il subsiste une rue et une place de l'Estrapade, qui était une torture utilisée par l'Inquisition et contre les « sorcières », mais rien ne rappelle la présence du gibet de Montfaucon qui fut un haut lieu d'exposition des corps pendant près de cinq siècles. Le 60 rue de la Folie-Régnault était pour les contemporains de la III^e République l'adresse la plus sinistre de la capitale, car la guillotine y était entreposée. Aucune plaque ne vient aujourd'hui rappeler la mémoire de ce lieu chargé d'un romantisme noir. On trouve cependant à Nanterre, sur la pente du mont Valérien, un moulin des Gibets, et dans quelques villes française une fontaine du bourreau. Pour le reste, le châtiment suprême, les exécuteurs redoutés ou les assassins

célèbres en leur temps n'ont nulle part laissé leur empreinte, alors qu'ils font partie du folklore urbain. Quarante ans après l'abolition de la peine capitale, la mort légale continue peut-être de faire peur et n'a pas réellement d'espace mémoriel en ville, sauf sous la forme de « visites insolites » ou d'une contre-culture secrète pour initiés. Les citadins sont pourtant entourés de figures d'hommes et de femmes mortes, dans les noms de rues, d'établissements scolaires, d'institutions, dans le statuaire, sur les timbres et les billets de banque. Comme dans les sociétés traditionnelles, les sociétés modernes cherchent à s'inscrire dans la filiation de grands ancêtres et de grands modèles du passé, mais il y a apparemment les bons et les mauvais. —